



Ensemble scolaire
Notre Dame
Vannes-Saint-Avé



© Fred Mouraud

2026-2027

PROJET PÉDAGOGIQUE SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES



LYCÉE NOTRE DAME LE MÉNIMUR

71 rue de Metz - 56000 VANNES
contact@esnd.bzh - T. : 02 97 54 03 31
www.esnd.bzh

GÉNÉRALITÉS

Les sections sportives scolaires, telles que définies par la circulaire du 15 décembre 2023, offrent aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier, avec l'accord des familles, d'un entraînement renforcé dans une discipline sportive proposée par l'établissement, tout en suivant une scolarité ordinaire.

Ces sections visent à permettre aux élèves d'atteindre un bon niveau de pratique, tout en favorisant leur bien-être physique et moral. Elles ne poursuivent pas l'objectif de former des sportifs de haut niveau, mais cherchent à concilier réussite scolaire et sportive. La progression individuelle et collective, ainsi que l'épanouissement personnel du joueur ou de la joueuse, sont au cœur du dispositif.

Les sections sportives scolaires contribuent à :

- Promouvoir la santé et une hygiène de vie équilibrée
- Favoriser l'égalité entre les filles et les garçons
- Transmettre les valeurs du sport (respect, solidarité, engagement)
- Améliorer le climat scolaire et les résultats académiques

LES OBJECTIFS DE LA SECTION / LES ATTENTES DE L'ÉTABLISSEMENT

La section sportive vise à offrir aux élèves motivés une pratique approfondie de leur discipline, encadrée par un éducateur diplômé d'État en lien étroit avec l'enseignant référent EPS.

Elle s'inscrit pleinement dans le projet d'établissement, notamment autour de trois axes :

- La reconnaissance des talents et des réussites
- La valorisation de la diversité et des valeurs communes
- L'accompagnement vers une insertion sociale et professionnelle réussie

Objectifs pédagogiques et éducatifs :

- Construire une culture sportive et citoyenne (parcours citoyen)
- Motiver les élèves par une pratique régulière, valorisante et compétitive
- Développer des compétences transférables à la réussite scolaire
- Cultiver le goût de l'effort et la rigueur dans le travail
- Favoriser l'ouverture, l'autonomie et la responsabilisation
- Apprendre à vivre et coopérer dans un cadre collectif
- Développer les valeurs de loyauté, d'équité et de respect des règles
- Adopter une hygiène de vie saine et des comportements sécuritaires
- Contribuer à la dynamique sportive et au rayonnement de l'établissement
- Approfondir la connaissance théorique de l'activité sportive
- Découvrir les exigences du haut niveau à travers un déplacement annuel sur une compétition nationale ou internationale, servant de support à une réflexion sur les droits et devoirs du sportif

CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT

Les disciplines proposées

Le lycée propose à ses élèves :

- Option sportive mixte BASKET en partenariat avec l'ESSA BASKET
- Section sportive féminine BASKET en partenariat avec l'ESSA BASKET
- Section sportive masculine FOOTBALL « VOC » en partenariat avec le VOC

- Section sportive mixte FOOTBALL (non licencié au VOC)
- Section sportive mixte HANDBALL en partenariat avec la VAC
- Section sportive masculine RUGBY en partenariat avec le RCV

Organisation

La section sportive scolaire a pour vocation d'accueillir des élèves motivés et aptes aussi bien au plan sportif qu'au plan scolaire, sans exclusive de l'un ou de l'autre. Les élèves s'engagent à suivre la même scolarité que leurs camarades de même niveau de classe. Les élèves doivent être motivés et sérieux, avoir une réelle capacité de travail, une organisation et une gestion efficaces de leur temps et de leurs activités (travail scolaire, entraînements, repos, alimentation...).

Régime

Les élèves peuvent être accueillis comme demi-pensionnaires, internes ou externes.

Attention : Les places à l'internat sont limitées.

Dotation horaire

Le temps de pratique dans le cadre de la section sportive scolaire est intégré à l'emploi du temps de l'élève et ne se substitue en aucun cas aux horaires obligatoires d'EPS. L'équilibre entre les temps de pratique, d'étude et de repos est une priorité dans l'élaboration de l'emploi du temps des élèves de la section. Aucun allégement de la scolarité n'est envisagé.

Pour des questions d'emploi du temps, les sections sportives ne sont pas compatibles avec toutes les filières (ASSP).

Semaine type : (sous réserve de modification)

Jours	Horaires	Organisation – entraînements
Lundi	16h00 – 17h30	Section Basket / Section Rugby / Section Football NDLM garçons et filles / Section Football VOC
Mardi	16h00 – 17h30	Section Basket / Section Rugby /Section Football VOC / Section Football NDLM garçons / Section Handball
	17h00 – 18h00	Section Football NDLM filles
Mercredi	16h00 – 17h00	Section Football VOC / Section Football NDLM garçons
	16h00 – 17h30	Section Basket / Section Rugby
	17h00 – 18h00	Section Football NDLM filles
Jeudi	16h00 – 17h30	Option Basket / Section Rugby / Section Football VOC / Section Handball / Section Football NDLM garçons
	17h00 – 18h00	Section Basket

Partenariat et encadrement

La section sportive scolaire s'appuie sur un partenariat avec un club sportif et fait l'objet d'une convention bipartite.

Discipline	Club	Éducateurs
Basket (option)	ESSA BASKET	
Basket	ESSA BASKET	Florent DANO

Football VOC	VOC	Théo TANGUY
Football mixte	-	Hervé BROUARD
Handball	VAC	Amélie POLLIE / Valérie POLLIE
Rugby	RCV	Thomas DIEMUNSCH

Les séances se déroulent :

- En salle de sport,
- Et/ou en salle de musculation,
- Et/ou sur le terrain extérieur du stade de Kérizac à Vannes,
- Et/ou sur le terrain Jo Courtel de Vannes,
- Et/ou sur le terrain Le Pérenno à Theix-Noyal,
- Et/ou au complexe sportif de Saint-Avé,
- ...

Association sportive

Les élèves sont adhérents de l'association sportive (AS) de l'établissement. Certaines sections/options participent aux compétitions UGSEL.

Cotisation

Les familles versent une cotisation (au maximum 100 € l'année selon l'option/section choisie).

Suivi médical

Les élèves, aptes *a priori* à la pratique physique et sportive dans le cadre de l'enseignement obligatoire d'EPS, n'ont pas à présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive.

Tenues

Prévoir une tenue adaptée à la discipline choisie.

Effectifs

Ouverture de la section ou de l'option uniquement sous réserve d'un effectif suffisant.

ÉVALUATION DE LA SECTION SPORTIVE

Pour un meilleur bien-être, une attention toute particulière doit être portée à la charge de travail scolaire des élèves et à la fatigue engendrée par l'activité physique proposée. En cas de difficultés, une ou des séquences d'entrainements peuvent être enlevées à l'élève afin de lui permettre de bénéficier de plus de temps de travail.

Une appréciation sur le bulletin trimestriel viendra valider l'attitude, l'investissement et les évolutions possibles au sein de la section.

Les réinscriptions pour l'année scolaire suivante ne sont pas automatiques. Elles dépendent du comportement et des résultats scolaires et/ou sportifs de l'élève. En fin d'année scolaire, il est demandé à chaque élève de confirmer sa demande d'inscription pour l'année suivante. Pour certaines options/sections, c'est le club concerné qui se prononce sur le maintien des élèves en option/section.

Suivi individuel des élèves

- Participation de l'éducateur aux conseils de classe
- Entretiens réguliers entre l'éducateur et l'enseignant référent

Évaluation globale de la section

- Réunions de pilotage en début et fin d'année scolaire entre l'éducateur et l'équipe de direction
- Bilan annuel sur les objectifs atteints, les progrès des élèves et les perspectives d'évolution

STRUCTURE DES DIFFÉRENTES DISCIPLINES

Vous trouverez ci-après la structure pour chaque discipline.

OPTION BASKET (mixte)

Capacité maximum : 15 élèves

Procédure pour candidater

Saisir en ligne une préinscription pour l'une des formations suivantes : 2^{nde} GT, 2^{nde} PRO AEPA et MCV, 1^{ère} GT, 1^{ère} PRO AEPA et MCV et exceptionnellement en terminale GT et PRO AEPA et MCV et renseigner obligatoirement le champ suivant : « option basket mixte ».

Conditions d'admission

- Critères scolaires (résultats, appréciations, comportement)
- Licencié ou non dans un club (hors ESSA Basket)

L'admission ne sera définitive qu'après admission dans la filière pédagogique souhaitée et sous réserve de places à l'internat (si demande). L'entrée en internat n'est pas automatique (quota par filière)

Organisation

Scolarité et entraînements

Les élèves poursuivent une scolarité ordinaire au lycée. Les élèves qui font le choix d'intégrer l'option ont l'obligation de participer à tous les cours de leur emploi du temps. L'emploi du temps des élèves est cependant aménagé de façon à leur permettre de participer à une séance d'1h30 d'entraînement par semaine. L'entraînement s'effectue à la salle de sport du lycée.

SECTION SPORTIVE BASKET (féminine)

**Le lycée n'organise aucun test.
Le recrutement se fait en interne par l'ESSA BASKET.
Merci de vous rapprocher du club.**

Procédure pour candidater

Saisir en ligne une préinscription pour l'une des formations suivantes : 2^{nde} GT, 2^{nde} PRO AEPA et MCV, 1^{ère} GT, 1^{ère} PRO AEPA et MCV et exceptionnellement en terminale GT et PRO AEPA et MCV et renseigner obligatoirement le champ suivant : « section basket féminin ».

Conditions d'admission

- Critères scolaires (résultats, appréciations, comportement)
- Critères sportifs (réussite aux tests)
- Être licenciée à l'ESSA BASKET

L'admission en section sportive est subordonnée au passage de tests sportifs (au sein du club – se rapprocher directement du club) et à l'étude du dossier scolaire. **L'entrée au lycée ne sera définitive qu'après admission dans la filière pédagogique souhaitée et sous réserve de places à l'internat (si demande). L'entrée en internat n'est pas automatique (quota par filière).**

Organisation

Scolarité et entraînements

Les élèves poursuivent une scolarité ordinaire au lycée. Les élèves qui font le choix d'intégrer la section sportive ont l'obligation de participer à tous les cours de leur emploi du temps. L'emploi du temps des élèves est cependant aménagé de façon à leur permettre de participer à quatre séances d'entraînement par semaine (du lundi au jeudi).

L'entraînement s'effectue au complexe sportif de Saint-Avé. Les élèves se déplacent de façon autonome de l'établissement au lieu d'entraînement avant et après les entraînements.

Encadrement

L'encadrement est assuré par Florent DANO.

SECTION SPORTIVE FOOTBALL (masculine)

VOC

Votre enfant (garçon) est licencié au VOC.

Le lycée n'organise aucun test.

Le recrutement se fait en interne par le VOC.

Merci de vous rapprocher du club.

Procédure pour candidater

Saisir en ligne une préinscription pour l'une des formations suivantes : 2^{nde} GT, 2^{nde} PRO AEPA et MCV, 1^{ère} GT, 1^{ère} PRO AEPA et MCV et exceptionnellement en terminale GT et PRO AEPA et MCV et renseigner obligatoirement le champ suivant : « section football VOC Masculin ».

Conditions d'admission

- Critères scolaires (résultats, appréciations, comportement)
- Critères sportifs (réussite aux tests)
- Être licencié au VOC

L'admission en section sportive est subordonnée au passage de tests sportifs (au sein du club – se rapprocher directement du club) et à l'étude du dossier scolaire. **L'admission ne sera définitive qu'après admission dans la filière pédagogique souhaitée et sous réserve de places à l'internat (si demande). L'entrée en internat n'est pas automatique (quota par filière).**

Organisation

Scolarité et entraînements

Les élèves poursuivent une scolarité ordinaire au lycée. Les élèves qui font le choix d'intégrer la section sportive ont l'obligation de participer à tous les cours de leur emploi du temps. L'emploi du temps des élèves est cependant aménagé de façon à leur permettre de participer à quatre séances par semaine pour le VOC.

➔ Les élèves inscrits pratiquent donc 3 heures effectives de football par semaine, en plus des horaires habituels d'enseignement au lycée et d'entraînement au club.

L'entraînement du VOC s'effectue au stade le Pérenno à Theix-Noyalo (navette VOC).

Encadrement

L'encadrement est assuré par Théo TANGUY.

SECTION SPORTIVE FOOTBALL (mixte)

NDLM

Votre enfant n'est pas licencié à l'AS Ménimur,
Il/elle doit passer des tests de sélection organisés par le lycée.

Procédure pour candidater

- Saisir en ligne une préinscription pour l'une des formations suivantes : 2^{nde} GT, 2^{nde} PRO AEPA et MCV, 1^{ère} GT, 1^{ère} PRO AEPA et MCV et exceptionnellement en terminale GT et PRO AEPA et MCV et renseigner obligatoirement le champ suivant : « section foot ND Le Ménimur mixte ».
- Adresser la fiche d'inscription aux tests de sélection complétée par mail à ma.lhenoret@esnd.bzh (elle sera transmise ultérieurement).

Conditions d'admission

- Critères scolaires (résultats, appréciations, comportement)
- Critères sportifs (réussite aux tests)
- Être licencié dans un club

L'admission ne sera définitive qu'après admission dans la filière pédagogique souhaitée et sous réserve de places à l'internat (si demande). L'entrée en internat n'est pas automatique (quota par filière). L'élève est ensuite admis sur liste principale, liste complémentaire ou refusé. S'il est sur liste complémentaire, il sera contacté si désistement sur la liste principale. Le classement se fait par un système d'étoiles. Ne pas contacter le lycée pour connaître l'ordre de classement.

Dates à retenir

- Début des inscriptions en ligne (préinscriptions dans une filière) : Septembre 2025
- Date limite de candidature en section sportive : Avril 2026
- Date des sélections - garçons : Mars 2026 / Mai 2026
 - Si votre enfant est absent à l'une des deux dates (voyage scolaire par exemple), merci de le signaler sur la fiche d'inscription aux tests de sélection.
 - Vous recevrez une convocation par mail. Merci de bien renseigner votre email sur la fiche d'inscription aux tests de sélection et de vérifier vos spams.
 - Aucune date de rattrapage n'est prévue
- Date des sélections – filles : Avril 2026 / Mai 2026
 - Vous recevrez une convocation par mail. Merci de bien renseigner votre email sur la fiche d'inscription aux tests de sélection et de vérifier vos spams.
 - Aucune date de rattrapage n'est prévue
- Réponses pour toutes les sélections : Juin 2026

Organisation

Scolarité et entraînements

Les élèves poursuivent une scolarité ordinaire au lycée. Les élèves qui font le choix d'intégrer la section sportive ont l'obligation de participer à tous les cours de leur emploi du temps. L'emploi du temps des élèves est cependant aménagé de façon à leur permettre de participer à deux/trois séances d'entraînement par semaine. L'entraînement s'effectue au lycée.

Encadrement

L'encadrement est assuré par Hervé BROUARD.

SECTION SPORTIVE HANDBALL (mixte)

Tests de sélection au sein du lycée.
Merci de compléter la fiche d'inscription aux tests de sélection.

Procédure pour candidater

- Saisir en ligne une préinscription pour l'une des formations suivantes : 2^{nde} GT, 2^{nde} PRO AEPA et MCV, 1^{ère} GT, 1^{ère} PRO AEPA et MCV et exceptionnellement en terminale GT et PRO AEPA et MCV et renseigner obligatoirement le champ suivant : « section handball mixte ».
- Adresser la fiche d'inscription aux tests de sélection complétée ainsi qu'une lettre de motivation manuscrite (avec notion d'engagement) par mail à ma.lhenoret@esnd.bzh. La fiche sera transmise ultérieurement.

Conditions d'admission

- Critères scolaires (résultats, appréciations, comportement)
- Critères sportifs (réussite aux tests)
- Sur lettre de motivation (avec notion d'engagement)
- Être licencié dans un club (VAC ou autre)

L'admission ne sera définitive qu'après admission dans la filière pédagogique souhaitée et sous réserve de places à l'internat (si demande). L'entrée en internat n'est pas automatique (quota par filière)

Dates à retenir

- Début des inscriptions en ligne (préinscriptions dans une filière) : Septembre 2026
- Date limite de candidature en section sportive : Avril 2026
- Date des sélections : Mai 2026
 - Vous recevrez une convocation par mail. Merci de bien renseigner votre email sur la fiche d'inscription aux tests de sélection et de vérifier vos spams.
 - Aucune date de rattrapage n'est prévue
- Réponses : Juin 2026

Organisation

Scolarité et entraînements

Les élèves poursuivent une scolarité ordinaire au lycée. Les élèves qui font le choix d'intégrer la section sportive ont l'obligation de participer à tous les cours de leur emploi du temps. L'emploi du temps des élèves est cependant aménagé de façon à leur permettre de participer à deux séances d'entraînement par semaine. L'entraînement s'effectue au lycée.

➔ Les élèves inscrits pratiquent donc 3 heures effectives de handball par semaine, en plus des horaires habituels d'enseignement au lycée et d'entraînement au club.

Encadrement

L'encadrement est assuré par Valérie POLLIE et Amélie POLLIE.

SECTION SPORTIVE RUGBY (masculine)

**Le lycée n'organise aucun test. Le recrutement se fait en interne par le RCV.
Merci de vous rapprocher du club.**

Procédure pour candidater

- Saisir en ligne une préinscription pour l'une des formations suivantes : 2^{nde} GT, 2^{nde} PRO AEPA et MCV, 1^{ère} GT, 1^{ère} PRO AEPA et MCV et exceptionnellement en terminale GT et PRO AEPA et MCV et renseigner obligatoirement le champ suivant : « section rugby masculin ».

Conditions d'admission

- Critères scolaires (résultats, appréciations, comportement)
- Critères sportifs (réussite aux tests)
- Être licencié au RCV

L'admission en section sportive est subordonnée au passage de tests sportifs (au sein du club – se rapprocher directement du club) et à l'étude du dossier scolaire. **L'entrée au lycée ne sera définitive qu'après admission dans la filière pédagogique souhaitée et sous réserve de places à l'internat (si demande). L'entrée en internat n'est pas automatique (quota par filière).**

Organisation

Scolarité et entraînements

Les élèves poursuivent une scolarité ordinaire au lycée. Les élèves qui font le choix d'intégrer la section sportive ont l'obligation de participer à tous les cours de leur emploi du temps. L'emploi du temps des élèves est cependant aménagé de façon à leur permettre de participer à quatre séances d'entraînement par semaine.

L'entraînement s'effectue au stade Jo Courtel de Vannes. Les élèves se déplacent de façon autonome de l'établissement au lieu d'entraînement avant et après les entraînements.

Encadrement

L'encadrement est assuré par Thomas DIEMUNSCH.